

LA CHRONIQUE DU PÉAGE DE ROUSSILLON

N° 6 - MAI 2022



SPÉCIAL TRAVAUX

LA VILLE ENTAME SA MÉTAMORPHOSE

Après plusieurs mois d'étude et de concertation, les travaux ont commencé et vont se poursuivre pendant plusieurs mois.



La place Paul Morand, 16 mois de travaux à prévoir

Le projet s'inscrit dans le cadre global de requalification du centre-ville qui vise à transformer le cœur du Péage en un espace de vie unique et attrayant pour les habitants et les usagers des commerces. Ce projet urbain global et cohérent pour les prochaines années a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune et de rendre le centre plus attractif. Le commerce et l'artisanat

devraient profiter de cette nouvelle attractivité, et les habitants de la commune disposeront d'équipements de loisirs, de sport et de culture.

Les travaux de la place s'effectueront en 2 phases :

1^{ère} phase : du 1^{er} juin au 23 juillet 2022
La CCEBER intervient sur le bassin d'infiltration côté Ouest de la place. Des places de stationnement seront ainsi conservées.

2^{ème} phase : à partir du 1^{er} Août 2022, il n'y aura plus aucun accès à la place et les travaux vont débuter. La place Paul Morand sera entièrement transformée. Après 16 mois de travaux, nous pourrons découvrir ce nouveau lieu en septembre 2023.

Ces travaux vont occasionner des désagrèments et la mairie ne manquera pas de vous tenir informé. Il est toutefois important de comprendre qu'il est nécessaire d'en passer par là, pour rénover la commune qui en a bien besoin.

LE STATIONNEMENT, UNE NOUVELLE ORGANISATION

Après avoir fait une étude de stationnement, nous avons repéré quelques points problématiques :

- > Des voitures ventouses encore trop présentes
- > Indication des parkings existants insuffisante
- > Des périodes de stationnement trop longues sur certains parkings
- > Des contrôles encore insuffisants



Le déplacement des places de stationnement s'accompagnera également d'actions à résoudre ces points.

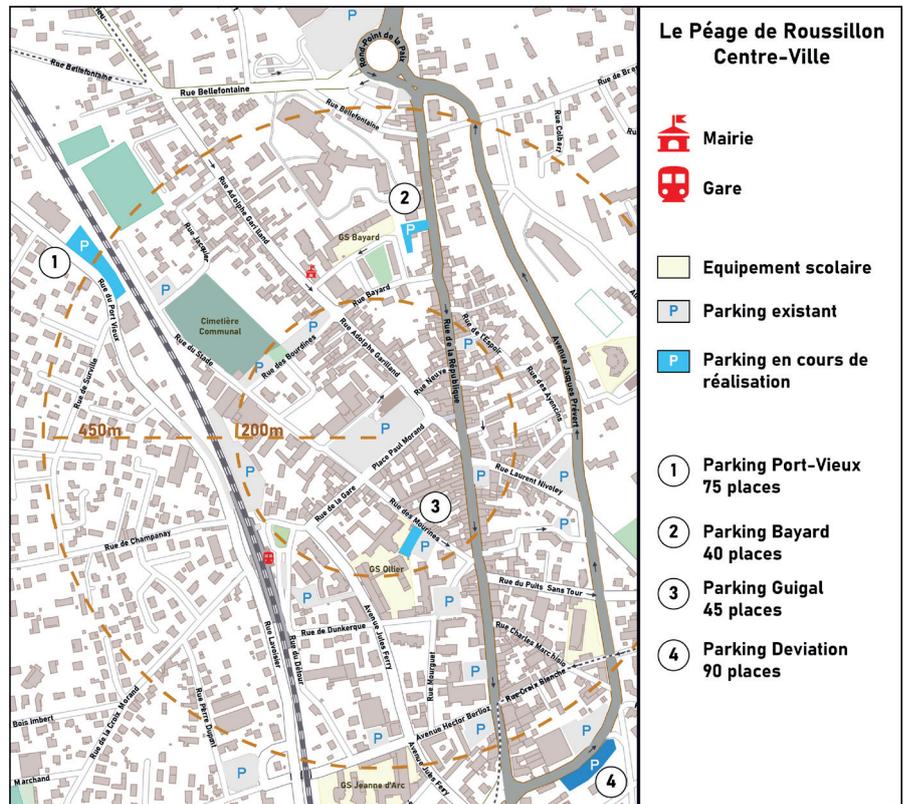
La signalétique pour les parkings sera entièrement remplacée et modernisée. Le temps de stationnement sur les parkings stratégiques sera réduit et les contrôles renforcés afin de favoriser la rotation des véhicules.

Une étude est en cours pour le stationnement de la ville. Cette étude donnera suite à une stratégie de réglementation. La place Colona Romano est passée en zone bleue, le temps de stationnement est limité à 2 heures.

La place Charles de Gaulle va faire l'objet d'un réaménagement afin d'optimiser le nombre de places et sécuriser les traversées piétonnes. La redéfinition du tracé de voirie permet la réorganisation de 40 places de stationnement.

La place Guigal et Capelli va s'étendre sur l'ancien local du Corso (SIB) qui va être démoli, permettant l'extension du stationnement et la relocalisation de l'accès à l'école maternelle.

Au niveau de la rue de la République, une acquisition est en cours pour la



création d'une aire de stationnement de plus de 40 places en entrée de ville et à proximité immédiate du Groupe Scolaire Bayard.

Enfin, **rue de Port Vieux**, un parking de 75 places à destination de la Gare et du futur Cinéma Grand Rex est en cours de finalisation.

La suppression des places de stationnement Place Paul Morand sera donc entièrement compensée et l'organisation du stationnement très largement amélioré. Cela permettra à chacun de pouvoir continuer à se garer dans le centre-ville.

DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES POUR ACCÉLÉRER LE RENOUVELLEMENT URBAIN

En parallèle de ces travaux sur l'espace public, un certain nombre de projets de construction vont débiter dans le secteur.

• **Rue de la Gare « Inspiration »** : 25 logements en accession à la propriété vont être construits par L&G Groupe

• **Rue du stade « Le clos du Bourg »** : 40 logements par Batigimm et 15 logements locatifs à loyer modéré en résidence seniors par Habitat Dauphinois

• **Rue Bayard « Les loges de Bayard »** : 59 logements en accession à la propriété par Kaufman et Broad. Ces projets vont renforcer l'offre de loge-

ments neufs en centre-ville et redynamiser le marché immobilier du Péage.

• **Projet 3F** : 65 logements

LA COMMUNE DU PÉAGE SOUTIEN SES COMMERCES

La centre de la commune est notre principale source d'attractivité.

Cette année, les élus ont organisé de nombreuses rencontres avec les commerçants. Les ordres du jour sont divers mais principalement axés sur les travaux et les festivités de la commune. Un travail important a été fait auprès d'eux afin de déterminer quelles aides la commune peut leur apporter. Des subventions leur seront attribuées et la commune préemptera les commerces dès qu'elle le pourra et quand cela sera nécessaire.

En décembre dernier, le Maire, le 1^{er} adjoint et l'adjointe au développement économique et aux commerces ont reçu une nouvelle fois l'association des commerçants « le Péage de vos envies » afin de les rassurer sur les travaux de la commune et donner davantage d'explications sur le calendrier des chantiers 2022.

Léonard Vigliante, directeur général des services et Matéo Darne, responsable du service Urbanisme étaient présents afin de présenter les projets urbanistiques et répondre ainsi à toutes les questions techniques s'y affèrent.

La ville du Péage est une ville attractive. En effet, la commune dispose d'une situation géographique optimale entre Vienne, Lyon et Valence. Il y a la présence d'une gare et d'une entrée d'autoroute. Les espaces publics du centre-ville vont être totalement repensés et les équipements publics rénovés.

De nouvelles constructions sont également en cours afin d'attirer de nouveaux habitants avec une nouvelle typologie de logements.

Tout cela vise à favoriser le commerce de proximité, les habitants de demain seront les premiers consommateurs des boutiques du Péage.

La municipalité a de l'ambition pour le Péage et souhaite revitaliser le centre-ville et favoriser le commerce de proximité, un des atouts majeurs de la ville.



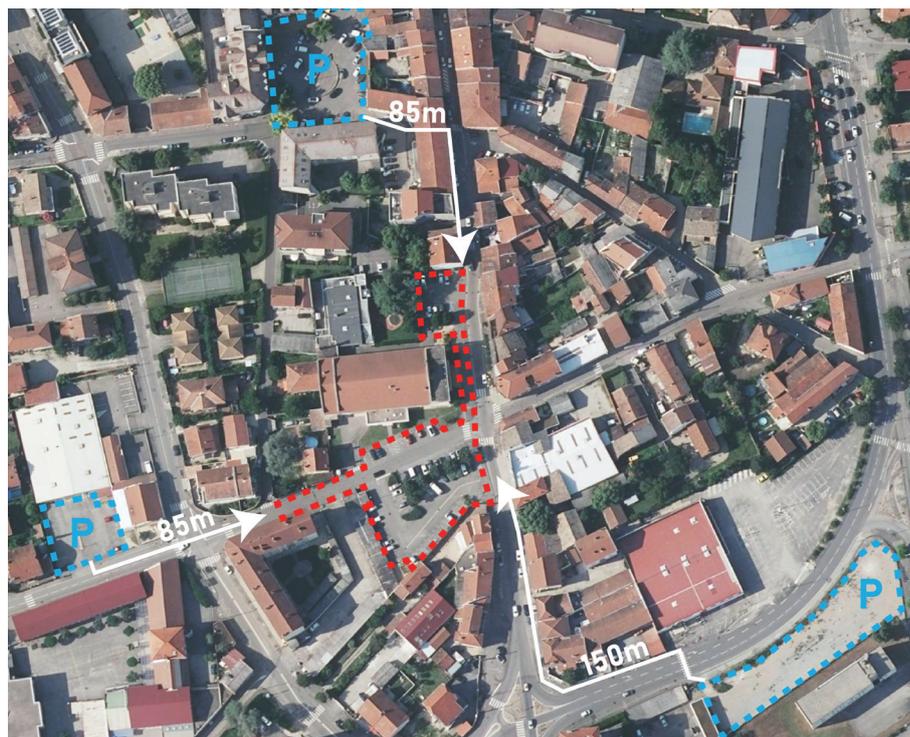
LE MARCHÉ SE DÉPLACE TEMPORAIREMENT

Pendant les travaux de la Place Paul Morand qui débuteront le 1^{er} juin 2022, le marché prendra place sur le parking de la salle Baptiste Dufeu, rue Hector Berlioz.

Vous retrouverez votre marché et les marchands habituels toujours prêts à vous accueillir à partir du samedi 14 mai 2022 sur leur nouvel emplacement.

— — — — —
Nouvel emplacement du marché

— — — — —
Parking disponible



UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Une OPAH est une convention passée entre la collectivité, la communauté de communes EBER, l'État et l'Agence nationale de l'habitat en vue de requalifier et de réhabiliter un quartier bâti.

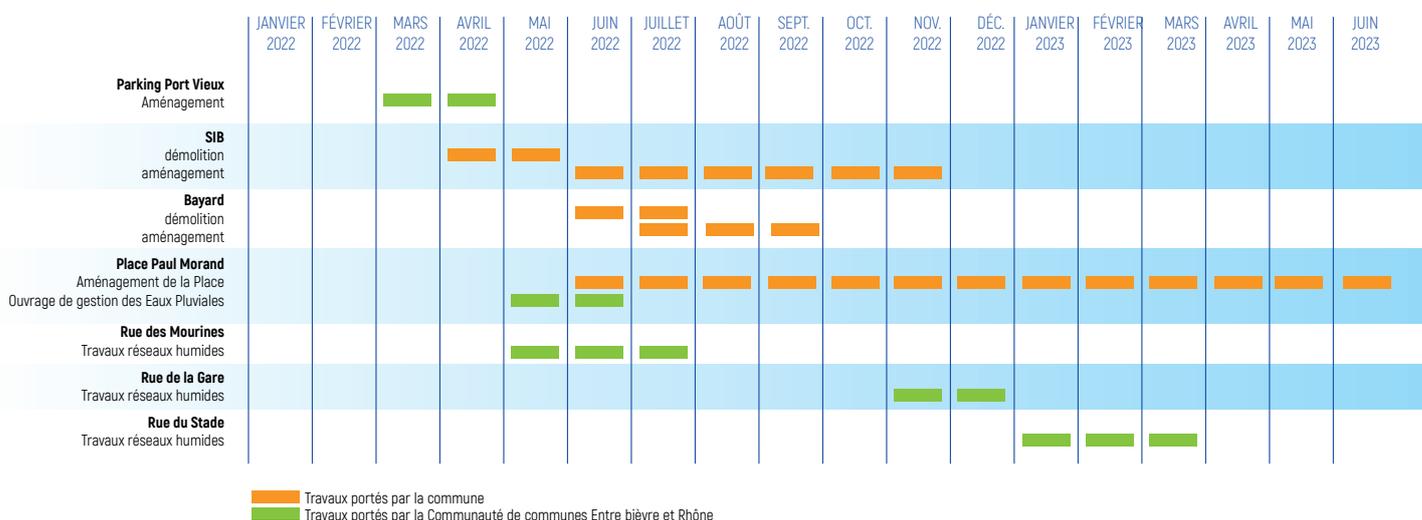
Un OPAH agit donc sur un territoire limité. Plusieurs problématiques sont rencontrées sur notre commune :

- Taux de vacances des logements de 13.7% contre 8.1% pour la moyenne nationale
- Des bâtiments dégradés, en pisé mal entretenu
- Des habitations abandonnées, en succession ou déshérence
- De nombreux signalements de logements insalubres notamment dans les copropriétés.

Des actions vont donc être entreprises, l'OPAH pilotée par la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, détentrice de la compétence logement permettrait de faire un bilan de la situation et de proposer des solutions curatives. En complément et en attendant la mise en place de ce dispositif, d'autres actions peuvent être mises en place afin d'apporter des solutions rapides telles que les OPAH ciblées copropriétés ou les opérations façades.



Calendrier des travaux de la commune



**LA CHRONIQUE
DU PÉAGE
DE ROUSSILLON**
N° 6 - MAI 2022

MAIRIE - 35 rue Adolphe Garilland - 38550 Le Péage de Roussillon
 ☎ 04 74 11 15 55 ✉ adm.accueil@le-peage-de-roussillon.fr
 Horaires : du lundi au vendredi 8h30-12h00 et 13h30-17h30
www.le-peage-de-roussillon.fr
 f lepeagederoussillon

**LE PÉAGE DE
ROUSSILLON**

Directeur de la publication : André Mondange
 Responsable de la rédaction : Séverine Vanveggelen
 Création de la maquette et mise en page :
 Stéphane Bonnard / sextant creative

Imprimé par : sextant creative
 Dépôt légal 05/2022
 Tirage : 3 500 Exemplaires

